

TERREAL SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 RCS Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First TSA 14444
92037 Paris – La Défense cedex
S.A.S. au capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels****(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

A l'Associé unique

TERREAL SAS

15, rue Pagès
92158 Suresnes Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TERREAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 3 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 3 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Marie-Cécile Dang Tran

Romain Lancner

SASU au capital de 87 176 320 €
Siège social : 13 - 17 RUE PAGES , 92150 SURESNES
R.C.S. Nanterre 562110346

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2019	Net 2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 071 129	13 409 178	86 661 952	86 290 564
Fonds commercial	164 950	160 071	4 878	4 878
Autres immobilisations incorporelles	1 602 789		1 602 789	1 840 648
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	101 838 868	13 569 249	88 269 619	88 136 090
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	37 325 171	18 462 136	18 863 036	18 454 867
Constructions	82 155 270	40 965 958	41 189 312	42 976 472
Installations techniques, mat. et outillage industriels	361 289 534	303 941 239	57 348 294	65 419 187
Autres immobilisations corporelles	78 542 829	63 412 640	15 130 188	15 879 163
Immobilisations en cours	28 437 601		28 437 601	22 069 520
Avances et acomptes	136 746		136 746	222 482
Total immobilisations corporelles	587 887 151	426 781 973	161 105 177	165 021 691
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	155 220 590	114 680 270	40 540 320	48 540 320
Créances rattachées à des participations	14 173 587	10 000 000	4 173 587	1 985 503
Autres titres immobilisés	24 978	331	24 647	24 647
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 559 138	14 527 849	31 289	31 822
Total immobilisations financières	183 978 292	139 208 449	44 769 843	50 582 293
ACTIF IMMOBILISE	873 704 311	579 559 671	294 144 640	303 740 074
<u>Stocks</u>				
Matières premières, approvisionnements	35 625 449	9 743 116	25 882 333	26 374 261
En cours de production de biens	5 656 516	126 066	5 530 450	4 616 719
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	32 001 892	3 882 796	28 119 097	26 824 946
Marchandises	2 953 260	271 443	2 681 817	2 521 776
Total des stocks	76 237 117	14 023 421	62 213 696	60 337 703
<u>Créances</u>				
Avances et acomptes versés sur commandes	173 864		173 864	292 626
Clients et comptes rattachés	42 674 145	94 700	42 579 445	50 398 137
Autres créances	25 637 425	6 627 468	19 009 957	22 623 072
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	68 485 434	6 722 168	61 763 266	73 313 835
<u>Disponibilités et divers</u>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	1 628 365		1 628 365	25 562 687
Disponibilités	31 295 244		31 295 244	3 802 919
Total disponibilités et divers	32 923 609		32 923 609	29 365 606
ACTIF CIRCULANT	177 646 161	20 745 589	156 900 572	163 017 143
Charges constatées d'avance	559 625		559 625	443 090
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	1 264 435		1 264 435	821 980
Ecarts de conversion actif	861 957		861 957	728 874
TOTAL GENERAL	1 054 036 488	600 305 261	453 731 227	468 751 161

Bilan Passif

Rubriques	Net 2019	Net 2018
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 87 176 320	87 176 320	87 176 320
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	57 621 929	57 621 929
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	8 717 632	8 717 632
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 227 455	1 227 455
Report à nouveau	21 353 494	14 557 267
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(4 180 086)	6 796 227
Total situation nette	171 916 744	176 096 830
Subventions d'investissement	6 100 634	5 859 615
Provisions réglementées	71 712 855	78 471 099
CAPITAUX PROPRES	249 730 233	260 427 544
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 763 617	6 473 075
Provisions pour charges	24 162 175	22 482 804
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 925 792	28 955 879
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 161 458	82 509 933
Emprunts et dettes financières divers	190 340	279 775
Total dettes financières	84 351 798	82 789 708
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	222 197	114 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 690 802	28 424 660
Dettes fiscales et sociales	20 666 162	22 477 319
Total dettes d'exploitation	49 579 161	51 016 422
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 420 448	7 944 807
Autres dettes	33 626 026	37 602 847
Total dettes diverses	40 046 474	45 547 654
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	13 700	13 700
TOTAL DES DETTES	173 991 132	179 367 485
Écarts de conversion passif	84 070	254
TOTAL GENERAL	453 731 227	468 751 161

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2019	Net 2018
Vente de marchandises	23 694 012	2 998 207	26 692 219	22 587 901
Production vendue de biens	222 942 521	14 657 376	237 599 897	237 268 861
Production vendue de services	15 660 061	1 686 977	17 347 039	20 002 589
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	262 296 595	19 342 560	281 639 154	279 859 351
Production stockée			1 449 419	(1 603 772)
Production immobilisée			533 991	600 478
Subventions d'exploitation			76 865	437 474
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9 632 810	12 846 376
Autres produits			253 456	234 059
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			293 585 694	292 373 967
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			18 668 809	15 694 397
Variation de stock (marchandises)			138 577	280 261
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			28 831 602	33 224 163
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(216 510)	(1 842 742)
Autres achats et charges externes			104 662 133	97 337 904
Total charges externes			152 084 611	144 693 983
Impôts, taxes et assimilés			8 829 891	9 651 635
Charges de personnel				
Salaires et traitements			53 516 689	55 910 561
Charges sociales			21 650 738	23 942 333
Total charges de personnel			75 167 427	79 852 894
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 887 103	19 436 761
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 181 574	2 905 142
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 341 010	2 042 759
Total dotations d'exploitation			23 409 687	24 384 662
Autres charges d'exploitation			1 870 213	3 131 951
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			261 361 829	261 715 125
RESULTAT D'EXPLOITATION			32 223 865	30 658 842

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Net 2019	Net 2018
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 223 865	30 658 842
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	2 316 192	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	702 427	536 861
Autres intérêts et produits assimilés	746 721	474 967
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 104 665	
Différences positives de change	403 280	507 912
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	43 272	94 650
Total des produits financiers	6 316 556	1 614 391
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 240 330	12 791 494
Intérêts et charges assimilés	4 450 411	4 380 092
Différences négatives de change	218 522	364 497
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	31 909 264	17 536 083
RESULTAT FINANCIER	(25 592 708)	(15 921 692)
RESULTAT COURANT	6 631 157	14 737 149
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 736	286 789
Produits exceptionnels sur opérations en capital	642 493	546 965
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 363 966	13 449 585
Total des produits exceptionnels	18 015 195	14 283 339
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 096	403 514
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 912 251	711 658
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 965 164	12 543 238
Total des charges exceptionnelles	17 886 511	13 658 409
RESULTAT EXCEPTIONNEL	128 685	624 930
Participation des salariés aux résultats	1 605 335	1 064 022
Impôts sur les bénéfices	9 334 593	7 501 830
TOTAL DES PRODUITS	317 917 445	308 271 696
TOTAL DES CHARGES	322 097 531	301 475 469
BENEFICE ou PERTE	(4 180 086)	6 796 227

TERREAL

SASU au capital de 87 176 320 €
Siège social : 13 - 17 RUE PAGES , 92150 SURESNES
R.C.S. Nanterre 562110346

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET CONTEXTE GENERAL DE L'ARRETE

En août 2019, le Groupe a finalisé le refinancement de sa dette bancaire structurée.

Pour mémoire, la dette bancaire résiduelle du groupe s'élevait à 225 000 K€ au moment du refinancement, dont 82 500 K€ au niveau de la société (225 000 K€ au 31 décembre 2018, dont 82 500 K€ au niveau de la société) et était remboursable in fine à son échéance, le 30 juin 2022.

La dette bancaire du Groupe, dont le refinancement est intervenu le 8 août 2019, s'élève désormais à 285 000 K€, dont 82 500 K€ au niveau de la société, et est remboursable in fine à son échéance, le 07 août 2026.

Le contrat de financement prévoit en outre la mise à disposition d'une ligne de 30 000 K€ dédiée aux besoins de financement généraux de la société (« multi purpose facility ») pour Terreal SAS.

Les caractéristiques de ce refinancement procurent au Groupe un horizon et des moyens pour mettre en œuvre sa stratégie.

Enfin, TERREAL SAS a restructuré son activité de façade en fermant son usine de REVEL au travers d'un accord de performance collective.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés conformément au règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application du règlement ANC N°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture n'entraîne pas de modifications des méthodes appliquées.

Les méthodes appliquées sont détaillées en note 10.2

2.2 Consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Terreal Holding

13, rue Pagès

92 150 Suresnes

R.C.S. Nanterre : 483 473 344

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Etat de l'actif immobilisé

3.1.1 Modalité de détermination de la valeur brute comptable, des amortissements et des dépréciations

3.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Marques

Les marques sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Elles ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

3.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée réelle d'utilisation des biens, les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Carrières	(1)	Linéaire
Engins de carrières	5 à 6 ans	Linéaire
Constructions	40 ans	Linéaire
Matériels techniques, matériel et outillage	8 à 40 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	6 ans	Linéaire
Véhicules de tourisme (sous déduction de valeur résiduelle)	Durée spécifique	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

(1) Conformément à l'application du règlement ANC N° 2014-05 relatif à la comptabilisation des terrains de carrières, la quote-part de la valeur d'acquisition des carrières comptabilisée en immobilisations, constitutive du tréfonds, n'est pas amortie.

Pour les véhicules de tourisme, l'amortissement est calculé sur une base nette de valeur résiduelle. La valeur résiduelle est définie au contrat d'achat, qui prévoit un engagement de reprise à une valeur et une date données.

Les amortissements dérogatoires sur immobilisations sont constatés pour la différence entre l'amortissement économique (mode linéaire et durée réelle d'utilisation) et l'amortissement fiscal (mode linéaire ou dégressif et durée d'usage).

3.1.1.3 Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base, d'une part, de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et, d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Le cas échéant, les engagements complémentaires de Terreal envers ses filiales font l'objet, en plus des dépréciations des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances sur les filiales ou de provisions pour risques et charges.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et concernent principalement des prêts rémunérés consentis aux filiales.

3.1.2 **Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des valeurs brutes**

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2019
Logiciels	13 380	-	(1)	1 202	14 581
Marques et assimilés	85 473	-	-	-	85 473
Brevets	17	-	-	-	17
Fonds de commerce	165	-	-	-	165
Immobilisations en cours	1 841	965	-	(1 202)	1 603
Sous-total immobilisations incorporelles	100 876	965	(1)	-	101 839
Terrains	35 892	-	(133)	1 566	37 325
Constructions	81 861	-	(8)	302	82 155
Installations techniques, matériel et outillage	358 000	-	(4 121)	7 410	361 290
Installations générales	63 340	-	(12)	2 144	65 472
Matériel de transport	6 004	-	(1 100)	733	5 637
Autres matériels	7 273	-	(228)	389	7 434
Immobilisations en cours	22 070	18 912	-	(12 544)	28 438
Avances et acomptes	222	645	(731)	-	137
Sous-total immobilisations corporelles	574 662	19 558	(6 332)	0	587 887
Autres participations	143 621	11 600	-	-	155 221
Créances rattachées à des participations	14 090	83	-	-	14 173
Autres titres immobilisés	25	-	-	-	25
Autres immobilisations financières	14 560	-	(1)	-	14 559
Sous-total immobilisations financières	172 296	11 683	(1)	-	183 978
Total valeurs brutes	847 833	32 206	(6 334)	0	873 704

3.1.3 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des amortissements

La variation des amortissements économiques au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

En K EUR	Montants au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2019
Logiciels	12 477	846	(1)	13 322
Marques et assimilés	-	-	-	-
Brevets	17	-	-	17
Fonds de commerce	160	-	-	160
Sous-total immobilisations incorporelles	12 654	846	(1)	13 499
Terrains	17 437	1 035	(10)	18 462
Constructions	38 885	2 083	(2)	40 966
Installations techniques, matériel et outillage	267 214	11 093	(2 617)	275 690
Installations générales	51 098	2 477	(9)	53 565
Matériel de transport	3 241	748	(825)	3 164
Autres matériels	6 398	512	(226)	6 684
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Sous-total immobilisations corporelles	384 273	17 947	(3 689)	398 531
Total amortissements	396 927	18 793	(3 689)	412 030

La variation des amortissements exceptionnels liés à la législation fiscale (amortissements dérogatoires) au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

En K EUR	Montants au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	5	0	(5)	0
Immobilisations corporelles	78 423	5 283	(12 150)	71 557
Immobilisations financières	42	114	-	156
Total amortissements dérogatoires	78 471	5 397	(12 155)	71 713

3.1.4 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des dépréciations

En K EUR	Montants au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2019
Autres immobilisations incorporelles	85	31	(46)	-	70
Sous-total immobilisations incorporelles	85	31	(46)	-	70
Immobilisations corporelles	25 367	7 631	(4 748)	-	28 251
Sous-total immobilisations corporelles	25 367	7 631	(4 748)	-	28 251
Autres participations	95 080	19 600	-	(0)	114 680
Créances rattachées à des participations	12 105	-	(2 105)	-	10 000
Autres titres immobilisés	0	-	-	-	0
Autres immobilisations financières	14 528	-	-	-	14 528
Sous-total immobilisations financières	121 713	19 600	(2 105)	(0)	139 208
Total dépréciations	147 166	27 262	(6 898)	(0)	167 530

Dépréciation des actifs à durée d'utilisation non limitée

Concernant la valorisation des marques et assimilés, la société les fait évaluer périodiquement par un expert externe à l'entreprise. La dernière évaluation, réalisée au 31 décembre 2016, n'a pas remis en cause les évaluations précédentes

Aucun indice de perte de valeur n'est apparu en 2019 remettant celle-ci en cause au 31 décembre 2019 .

Dépréciations des actifs à durée d'utilisation limitée

La société avait été amenée à constater des dépréciations d'immobilisations, pour l'essentiel partielles, au titre de plusieurs unités ou composants d'unités de production.

Dans le cadre de la mise à jour de ces provisions au titre de l'exercice 2019 , il a été constaté sur la période une dotation nette de 2 884 K€ au titre des immobilisations incorporelles et corporelles.

Le solde des dépréciations au 31 décembre 2019 s'établit à 28 321 K€ portant pour l'essentiel sur les immobilisations corporelles.

Les taux de dépréciations retenus pour chaque unité ou composants d'unités s'appuient :

- d'une part, sur des indices internes, notamment des changements importants intervenus dans le degré d'utilisation des immobilisations concernées, reflétant les niveaux prévisionnels d'activité attendus par la direction de la société au titre de l'exercice 2019 , niveaux qui, dans le contexte d'un marché de la construction offrant actuellement une visibilité réduite, pourrait perdurer au-delà de l'année en cours pour certaines des unités ou composants d'unité de production concernés ;
- d'autre part, sur des indices externes, en particulier l'existence, sur le marché sur lequel la société opère, de capacités de production existantes excédentaires.

3.1.5 Frais de développement

La société poursuit une démarche continue de recherche et développement au travers de son centre technique. Le montant des dépenses s'est élevé à 3 104 K€ au cours de l'exercice.

3.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en annexe 1.

Les variations sur les titres de participations et les créances rattachées représentent pour l'essentiel :

- en valeur brute : un abandon de créances financières au bénéfice de Terreal Italie pour 11,6 M€ s'analysant comme un complément de prix d'acquisition des titres de cette entité ;
- en dépréciation : la dépréciation de ce même montant ainsi qu'une dépréciation de 8 M€ sur les titres GSEI.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Méthodes comptables

Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré (PMP).

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût réel moyen annuel de production.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées lorsque les produits sont considérés comme non utilisables ou non vendables en l'état.

Dans le cadre de son activité, Terreal exploite des carrières. A ce titre, l'éventuelle part de la valeur du terrain dépassant la valeur du tréfonds ainsi que les coûts accessoires nécessaires à la mise en exploitation sont comptabilisés en encours de production.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont pratiquées sur les créances dont le recouvrement est jugé incertain.

3.2.2 Etat de variation des stocks

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2018	Variation	Montants au 31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	35 434	191	35 625
En cours de production de biens	4 743	914	5 657
Produits intermédiaires et finis	31 466	536	32 002
Marchandises	3 092	(139)	2 953
Stocks en valeurs brutes	74 735	1 502	76 237
Matières premières, approvisionnements	(9 060)	(683)	(9 743)
En cours de production de biens	(126)	-	(126)
Produits intermédiaires et finis	(4 641)	758	(3 883)
Marchandises	(570)	299	(271)
Provision sur stocks	(14 397)	374	(14 023)
Total stocks nets	60 338	1 876	62 214

3.2.3 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

<i>En K EUR</i>	Montants bruts	A 1 an au +	A + de 1 an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	14 173	-	14 173
Autres immobilisations financières	14 559	-	14 559
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	42 674	42 674	-
Autres créances exploitation (hors charges constatées d'avance)	25 637	25 637	-
Total créances	97 044	68 312	28 733

Les autres créances d'exploitation comprennent notamment :

- des créances fiscales à hauteur de 3 916 K€, principalement de TVA ;
- des créances sur d'autres entités du groupe à hauteur de 20 915 K€, dont 10 929 K€ d'avances de trésorerie aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée et 9 740 K€, de créance d'impôt sur les sociétés envers la société Terreal Holding, mère du groupe d'intégration fiscale.

3.2.4 Valeurs Mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2019, d'un montant total de 1 628 K€, sont constituées d'OPCVM sans risque.

3.2.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se rapportent essentiellement à l'exploitation.

3.2.6 Prime d'émission d'emprunts

Dans le cadre du refinancement intervenu le 8 août 2019, une prime d'émission d'un montant total de 1 350 K€ a été constatée. Elle porte à la fois sur l'emprunt Senior et la ligne « multi purpose facility ».

Détail de la prime d'émission des emprunts :

<i>En K EUR</i>	Senior	MPF	Total
Durée d'amortissement	7 ans	7 ans	
Montant initial de la prime	825	525	1 350
Amortissement au titre de la période	49	36	86
Total prime de remboursement des emprunts	776	489	1 264

3.2.7 Ecart de conversion actif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs. Une provision pour perte de change est constituée pour faire face aux pertes de change latentes.

L'essentiel de l'écart de conversion actif à la clôture porte sur des comptes courants entre Terreal et d'autre société du groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée.

3.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2019 , le capital social est de 87 176 320 EUR, divisé en 5 716 480 actions de 15,25 EUR entièrement libérées.

<i>En K EUR</i>	Montants
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	260 428
Dividendes	-
Résultat de l'exercice 2019	(4 180)
Dotations aux provisions réglementées	5 397
Reprises de provisions réglementées	(12 155)
Nouvelle subvention d'investissement	347
Amortissement des subventions d'investissement	(106)
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	249 730

Les provisions réglementées sont constituées uniquement d'amortissements dérogatoires. Le détail des mouvements sur provisions réglementées est détaillé à la Note 3.1.3.

3.4 Passif et provisions

3.4.1 Principes, règles et méthodes comptables

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour les obligations à l'égard de tiers notamment pour :

- les engagements relatifs à la garantie des produits vendus, dès lors que l'entreprise a connaissance de l'existence d'un risque de réclamation ;
- les litiges ;
- les engagements de retraite et assimilés envers le personnel ;
- les engagements relatifs à la remise en état des carrières pour les surfaces et volumes à réaménager suite à leur exploitation.

Les provisions pour litiges et garanties correspondent à la meilleure estimation du risque à la date d'arrêt.

A la date de leur départ en retraite, les salariés du groupe bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ.

Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une durée supérieure à 10 ans.

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

Les primes accordées lors de l'acquisition par les salariés de médailles du travail font également l'objet de la reconnaissance d'une provision calculée selon la même méthode que celle exposée ci-dessus pour les retraites. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une durée 7-10 ans.

Les provisions pour réaménagement des carrières couvrent le coût estimé de l'obligation de remise en état des carrières après exploitation. Ce coût intègre à la fois les travaux de comblement des espaces et de réaménagement des surfaces.

3.4.2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture des provisions pour risques et charges

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2018	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans utilisation	Montants au 31/12/2019
Amortissements dérogatoires	78 471	5 397	(12 155)	-	71 713
Total Provisions réglementées	78 471	5 397	(12 155)	-	71 713
Provisions pour litiges et garanties	3 781	249	(396)	(21)	3 614
Provisions pour pertes de change	729	135	-	(2)	862
Autres provisions	1 963	354	(89)	(941)	1 287
Sous-total Provisions pour risques	6 473	739	(484)	(964)	5 764
Provision retraite et assimilées	14 921	2 106	(653)	1	16 376
Provision médailles du travail	1 112	171	(147)	-	1 136
Provision pour réaménagement des carrières	6 450	460	-	(260)	6 650
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Sous-total Provisions pour charges	22 483	2 738	(800)	(259)	24 162
Total Provisions pour risques et charges	28 956	3 476	(1 284)	(1 222)	29 926

Les éléments relatifs aux amortissements dérogatoires sont détaillés en Notes 3.1.1.2 et 3.1.3.

Les taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite et de médailles du travail au 31 décembre 2019 s'établissent respectivement à 0,75 % et 0,40 %.

A titre d'information complémentaire, le tableau qui suit présente les variations et soldes des provisions sur éléments d'actif.

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Transfert	Montants au 31/12/2019
Provisions sur immobilisations incorporelles	85	31	(46)	-	70
Provisions sur immobilisations corporelles	25 367	7 631	(4 748)	-	28 251
Provisions sur titres de participation et créances rattachées	95 080	19 600	-	(0)	114 680
Provisions sur autres immo financières	26 633	-	(2 105)	-	24 528
Provision sur stocks et en cours	14 397	4 161	(4 535)	-	14 023
Provisions sur créances clients	249	21	(175)	-	95
Provisions sur débiteurs divers	30	6 598	-	-	6 627
Total provisions pour dépréciation	161 842	38 041	(11 608)	(0)	188 275

3.5 Dettes

3.5.1 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit se décomposent comme suit :

<i>En K EUR</i>	Montant
Emprunt " Senior "	82 500
Intérêts courus et non échus relatifs à cet emprunt	1 661
Total dettes financières	84 161

L'emprunt « Senior » est remboursable in fine le 07 août 2026.

Cependant, le contrat d'emprunt « S.F.A. » ("Senior Facilities Agreement") prévoit également un mécanisme annuel de remboursement anticipé obligatoire basé sur la création de trésorerie au titre de l'exercice précédent, dit clause d'« Excess Cash-Flow ».

Ce mécanisme ne trouvera pas à s'appliquer en 2020 au titre de l'exercice 2019 . Par conséquent, l'intégralité du montant de l'emprunt « Senior » est présentée en dettes à plus d'un an.

Les emprunts et dettes financières divers au 31 décembre 2019 correspondent à :

- des cautions reçues à hauteur de 153 K€ ;
- et, des avances remboursables obtenues de collectivités publiques pour 37 K€.

3.5.2 Echancier des dettes

<i>En K EUR</i>	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 161	1 661	-	82 500
Emprunts et dettes divers	190	37	-	153
Fournisseurs et comptes rattachés	28 691	28 691	-	-
Dettes fiscales et sociales	20 666	20 666	-	-
Dettes sur immobilisations	6 420	6 420	-	-
Autres dettes	33 626	33 626	-	-
Produits constatés d'avance	14	14	-	-
Total échancier des dettes	173 769	91 116	-	82 653

Les échéances des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont présentées conformément à leur plan d'amortissement, tel que décrit à la Note 3.5.1 ci-avant.

Les autres dettes sont principalement constituées :

- de comptes courants entre Terreal et d'autres sociétés du groupe, à hauteur de 24 356 K€ dans le cadre de son rôle de gestion centralisée de la trésorerie
- et de montants dus aux clients à hauteur de 7 953 K€.

Les produits constatés d'avance se rapportent exclusivement à l'exploitation.

3.5.3 Ecart de conversion passif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation géographique du chiffre d'affaires

<i>En K EUR</i>	France	Export	TOTAL
Chiffre d'affaires net	262 297	19 343	281 639

4.1 Précisions sur les charges à payer et produits à recevoir au titre de l'exercice

Le montant des produits à recevoir s'élève à 1 094 K€ et se détaille de la façon suivante :

<i>En K EUR</i>	Montants
Intérêts courus à recevoir sur prêts aux filiales	-
Montant dus par les fournisseurs	45
Intérêts courus à recevoir sur avances de trésorerie aux filiales	752
Autres intérêts à recevoir	-
Autres produits à recevoir	296
Total des produits à recevoir	1 094

Le montant des charges à payer s'élève à 43 398 K€ et se détaille de la façon suivante :

<i>En K EUR</i>	Montant
Intérêts courus à payer	1 661
Fournisseurs et comptes rattachés	15 572
Dettes sur immobilisations	3 029
Montants dus aux clients	7 850
Dettes fiscales et sociales	14 690
Autres dettes	596
Total des charges à payer	43 398

4.2 Transfert de charges

Les transferts de charges sont pour l'essentiel constitués d'indemnité d'assurance couvrant des dépenses courantes et des remboursements forfaitaires de l'Etat et organismes assimilés relatives à des charges de personnel.

4.3 Résultat financier

Le résultat financier, négatif de 25 593 K€, se compose des éléments suivants :

<i>En K EUR</i>	TOTAL
Dividendes reçus des filiales	2 316
Revenu financier net sur prêts et avances de trésorerie aux filiales	796
Dépréciation titres Terreal Italie	(11 600)
Dépréciation titres GSEI	(8 000)
Dépréciation compte courant Malaisie	(6 598)
Reprise dépréciation créances attachées Terreal Italie	2 105
Charge nette de financement	(4 612)
Résultat Financier	(25 593)

4.4 Détail du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel, d'un montant de 129 K€, comprend notamment les éléments suivants :

<i>En K EUR</i>	TOTAL
Dotations nettes des reprises aux provisions réglementées	6 758
Dotations nettes des reprises aux dépréciations d'immobilisations	(5 775)
Moins-values nette sur cession d'actifs	(1 375)
Autres charges et produits exceptionnels	415
Quote-part de subvention d'investissement	106
Résultat Exceptionnel	129

5. INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

5.1 Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, la société Terreal SAS est membre du groupe d'intégration fiscale dont Terreal Holding est la mère.

La convention d'intégration fiscale pose le principe général de neutralité en prévoyant que les sociétés membres du groupe d'intégration fiscale supportent l'impôt dont elles auraient dû s'acquitter en l'absence d'intégration.

Dans l'hypothèse où une filiale enregistre un déficit au titre d'un exercice, l'économie d'impôt est conservée chez la société mère au titre de l'exercice considéré. Lors d'un exercice ultérieur bénéficiaire, la filiale retrouve la capacité à imputer intégralement son déficit reportable précédemment transmis, selon les règles de prescription de droit commun.

Les économies réalisées par le groupe intégré, non liées aux déficits, bénéficient en totalité à la société mère d'intégration.

5.2 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>En K EUR</i>	Base de calcul	Impôts différés (1)
Provisions réglementées	71 133	18 635
TOTAL IMPOTS DUS	71 133	18 635
Charges déductibles sur exercices suivants court terme	2 448	671
Charges déductibles sur exercices suivants long terme	16 376	4 229
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL IMPOTS PAYES D'AVANCE	18 824	4 900
Solde Net	52 309	13 735

(1) au taux de 28,92 % pour les éléments susceptibles d'être taxés au titre de l'exercice 2020, 27,37 % au titre de l'exercice 2021 et 25,83 % pour les exercices à clôturer à compter du 31 décembre 2022.

5.3 Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés imputables aux éléments exceptionnels et celle imputable aux autres éléments

<i>En K EUR</i>	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	6 631	(3 729)	2 902
Résultat exceptionnel	129	(44)	84
Participation	(1 605)	682	(923)
Autres	-	(6 243)	(6 243)
Résultat Net	5 155	(9 335)	(4 180)

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date, le CICE a été remplacé par une baisse pérenne de charges sociales employeurs.

La loi instituant le CICE (CGI, art. 244 quater C) prévoit que la société retrace dans ses comptes annuels l'utilisation du CICE perçu (soit dans le cadre d'un pré-financement, soit par imputation sur l'impôt sur les sociétés) conformément aux objectifs de celui-ci.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice 2016, a pu être imputé pour un montant de 1 032 K€, au cours de l'exercice 2019 au paiement du quatrième acompte de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE, comme d'ailleurs tous les autres produits et charges concourant à la formation du résultat, est par essence fongible et il est par conséquent difficile de lui attribuer une utilisation spécifique. Toutefois, il peut être considéré que, conformément à son objectif, le CICE perçu par la société a notamment contribué, dans la limite de son montant :

- au maintien de la politique soutenue d'investissements, ceux-ci s'inscrivant à 19 876 K€ en 2019 après déjà 19 604 K€ réalisés en 2018 (hors avances et acomptes sur immobilisations);
- à la politique sociale mise en œuvre par l'entreprise qui, dans un marché de la construction toujours contrasté en 2019 s'exprime par une volonté forte de préserver l'emploi et un dialogue social permanent.

6. INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées concernent des opérations réalisées avec des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale par Terreal Holding, société mère du groupe auquel Terreal appartient, ou avec les principaux associés ou dirigeants de Terreal. Ces opérations ayant été conclues à des conditions normales de marché, elles se trouvent exclues du champ de l'information sur les parties liées.

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

La société ne verse pas de jetons de présence.

Les dirigeants n'ont pas perçu de rémunération directe au titre de l'exercice de leurs mandats sociaux.

Par ailleurs, la société n'a pas réalisé d'avance ou de crédit aux dirigeants sociaux.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 Engagements financiers

Engagements donnés

<i>En K EUR</i>	TOTAL
Cautions données pour remise en état des carrières	7 473
Cautions données pour installations classées	3 218
Cautions bancaires données à des fournisseurs	126
Cautions solidaires données à des filiales	450

Garanties liées aux emprunts

L'emprunt "Senior" est garanti au travers d'un dispositif global couvrant les principaux éléments suivants :

- garanties de droit anglais (guarantee and indemnity) consenties par Terreal Holding, Clay Tiles Europe, Terreal et Ludowici Roof Tile au titre du (et dans les termes du) Senior Facilities Agreement, dont le montant total maximum s'élève à 315 000 K€. Les lignes de crédit utilisées dans le cadre de cet accord au 31 décembre 2019 s'élèvent à 285 000 K€, dont 60 000k€ par Terreal Holding, 142 500 K€ par Clay Tiles Europe et 82 500 K€ par Terreal ;
- nantissement du solde des comptes bancaires des sociétés Terreal Holding, Clay Tiles Europe, Terreal et Ludowici Roof Tile ;
- nantissement des titres de Clay Tiles Europe, Terreal, Ludowici Roof Tile (nantissement de droit de l'état de New York) et Terreal Italia S.r.l. (nantissement de droit italien) ;
- nantissement des créances intra groupe de Terreal Holding, Clay Tiles Europe, Terreal et Ludowici Roof Tile.

Le contrat d'emprunt ne prévoit pas de mécanisme de respect de ratios financiers, sauf en cas d'utilisation de la ligne de crédit « multi purpose facility ».

Engagements reçus

De Terreal Malaysia au titre de la clause de remboursement en cas de retour à meilleure fortune de la créance abandonnée :

- pour un montant de 9 021 K€ (39 875 K MYR) au titre des abandons de créances consentis antérieurement à 2013,
- pour un montant de 10 417 K€ (47 622 K MYR) au titre de l'abandon de créance réalisé en 2013.

De Terreal Holding : En application de l'ordonnance n° 2015-839 du 9 juillet 2015 relative à la sécurisation des rentes versées dans le cadre des régimes de retraite mentionnés à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale, la société Terreal Holding s'est portée caution, à hauteur de 100 %, pour la sécurisation des engagements représentatifs des droits à retraite liquidés et estimés à 309 K€ au 31/12/2019 .

9. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF

Effectif de fin de période et moyen inscrit

<i>En nombre</i>	31/12/19	Moyenne 2019
Cadres et assimilés	287	288
Agents de maîtrise et techniciens	570	575
Employés	46	41
Ouvriers	563	571
Total	1 466	1 475

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS DE NATURE SPECIFIQUE

10.1 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas sont constitutifs d'éléments de stock, entrés pour leur valeur d'acquisition. Lorsque les quotas entrant en stocks correspondent à des quotas alloués gratuitement, la valeur d'entrée est nulle.

Ils sont sortis lors de l'émission de gaz à effet de serre et/ou en cas de cession. Un passif est constitué au coût des quotas s'il est nécessaire pour l'entreprise d'en acquérir afin de remplir son obligation de restitution des quotas d'émission.

La société émet des gaz à effets de serre dans le cadre de son activité courante de fabrication de matériaux de construction.

Les quotas détenus le sont uniquement dans le but de se conformer aux obligations relatives aux émissions de gaz à effet de serre prévu à l'article L.229-7 du code de l'environnement. En conséquence, l'entreprise comptabilise des quotas en fonction du modèle économique « production ».

Dans le cadre du plan national d'allocation pour la période 2013 -2020, Terreal s'est vue attribuer un total de 1 583 664 tonnes, dont 188 463 tonnes au titre de 2019 .

Au 31 décembre 2019 , Terreal ne détient que des quotas alloués par l'Etat. Ils permettent de couvrir les restitutions à réaliser début 2019 au titre des émissions de l'année 2019 .

En conséquence, aucune charge à payer n'a été constituée à ce titre.

10.2 Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux ou CAP est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé dans le poste « Intérêts et charges assimilées » ;
- le résultat des dérivés sur matières premières est reconnu au rythme de la consommation des stocks de matières premières couverts et classé dans le poste « Achats de matières premières » ;
- le résultat de change sur les emprunts et dérivés couvrant les titres en devises est reconnu au rythme des dividendes et cessions de titres et classé dans le poste « Produits financiers des participations » ;
- le résultat des dérivés de change couvrant les ventes en devises puis les créances, est reconnu :
 - en partie à la facturation et classé dans le poste « Chiffre d'affaires »,
 - en partie à l'encaissement et classé dans le poste « Autres charges » et « Autres produits ».

Les primes d'option sur les dérivés de taux d'intérêt, sont différées et étalées de façon symétrique à l'élément couvert.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision.

Au 31 décembre 2019 - comme au 31 décembre 2018 - TERREAL SAS ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en K€)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis par la Sté (brut) (1)	Montant des cautions fournies par la Sté	CA du dernier exercice 2019	Résultat du dernier exercice 2019	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice	Date Clôture
				Brute	Nette			12 mois	12 mois		
TERREAL Italie	18 076	12 849	100,00 %	74 034	-	9 959	-	23 387	(7 627)	-	31/12/19
TERREAL Espagne	1 496	2 493	100,00 %	28 793	-	6 716	-	7 407	(1 257)	-	31/12/19
LAHERA PRODUCTIONS	56	5 122	100,00 %	3 957	3 957	-	-	13 956	199	-	31/12/19
SOFIAC	1 600	1 575	100,00 %	4 846	4 846	-	-	0	0	1 000	31/12/19
GSEI	12 486	6 805	51,00%	29 218	21 218	333	-	52 805	(189)	-	31/12/19
TERREAL Malaisie (2)	15 451	1 783	100,00 %	13 751	9 900	6 667	-	8 339	(2 650)	-	31/12/19
TERREAL Singapour (3)	662	812	100,00 %	620	620	-	-	5 327	86	1 316	31/12/19
TOTAL	49 827	31 439		155 219	40 541	23 675	-	111 221	(11 438)	2 316	

(1) somme des prêts (pour un montant de 14 174 K€) et des comptes courants d'associés (pour un montant de 9 501 K€).

(2) cours moyen 1EUR = 4,6372 MYR; cours de clôture 1EUR =4,5953 MYR.

(3) cours moyen 1EUR = 1,5272 SGD; cours de clôture 1EUR =1,5111 SGD.